

Annexe A : Modalités de gestion des demandes d'inscription en première générale et terminale générale

Les demandes (annexe B) qui seront toutes traitées à la DSDEN de Rouen devront impérativement arriver **avant le 24 juin 2022 pour les demandes de première générale et le 11 juillet 2022 pour les demandes de terminale générale.**

Les commissions d'affectation dont les membres sont désignés par l'IA DASEN se réuniront **le 4 juillet 2022** pour examiner les ajustements en classe de première générale et **le 12 juillet 2022** pour les ajustements en terminale générale. Je vous remercie de veiller à **envoyer les demandes au fur et à mesure**. Il est impératif que tous les dossiers en votre possession soient transmis à la DSDEN le plus tôt possible.

Les demandes arrivées le jour même de la commission ainsi que les dossiers présentés directement par les établissements le jour de la commission, ne pourront être traités.

	B.E.F. Dieppe Eu Neufchâtel	B.E.F. Barentin Rouen Droite	B.E.F. Elbeuf Rouen Gauche	B.E.F. Le Havre	B.E.F. Fécamp Lillebonne Yvetot
Classes demandées	Adresser les demandes annexe 2 à :				
Premières générales	Proviseur du lycée concerné	Madame LECANTE affectations.collegeslycees76@ac-rouen.fr DSDEN de Seine-Maritime DESCO bureau A 5 place des Faïenciers 76037 ROUEN Cedex		Madame DIARRA affectations76@ac-rouen.fr DSDEN de Seine-Maritime DESCO bureau A 5 place des Faïenciers 76037 ROUEN Cedex	
Terminales générales	Proviseur du lycée concerné	Madame LECANTE affectations.collegeslycees76@ac-rouen.fr DSDEN de Seine-Maritime DESCO bureau A 5 place des Faïenciers 76037 ROUEN Cedex		Madame DIARRA affectations76@ac-rouen.fr DSDEN de Seine-Maritime DESCO bureau A 5 place des Faïenciers 76037 ROUEN Cedex	